

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-211 du 4 Septembre 1993

chargeant Monsieur Rigobert LADIKPO,
Ministre de l'Industrie et des
Petites et Moyennes Entreprises de
l'intérim de Monsieur Marius FRANCISCO,
Ministre chargé des Relations avec le
Parlement, Porte-Parole du Gouverne-
ment pour compter du 19 Août 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 19 Août 1993, Monsieur Rigobert LADIKPO, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim du Ministre chargé des Relations avec le Parlement, Porte-Parole du Gouvernement pendant la période de congé de Monsieur Marius FRANCISCO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 4 Septembre 1993

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence de
la République,


Désiré VIEYRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MRP-~~MIPME~~ 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-